



**SAS CABINET LECCA**

**Commissaire aux Comptes**

Membre de la Compagnie régionale de Pau  
1 rue Pierre RECTORAN - 64100 BAYONNE

Siret: 482 575 461 00025

t: 05.59.52.01.44    f: 05.59.52.98.17

[lodo@cabinetlecca.fr](mailto:lodo@cabinetlecca.fr)

**Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de SARL 4S CONSEIL en Société par Actions Simplifiée.**

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision en assemblée générale ordinaire des associés en date du 16 juin 2025, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

**Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

**La société SARL 4S CONSEIL (SIREN 508 905 742) :** est une société qui a été créée le 01/12/2008.

**ACTIF :**

- Des immobilisations corporelles pour une valeur nette comptable au 31/12/2024 de 111 064 €.
- Des immobilisations financières au 31/12/2024 de 125 077€.
- Des autres créances pour un montant de 1 441 €.
- Des valeurs mobilières de placement au 31/12/2024 pour 56 367 €.
- Des disponibilités au 31/12/2024 de 421 477 €.
- Des charges constatées d'avances pour 813 €.

**PASSIF :**

- Les capitaux propres sont positifs à hauteur de 575 369 € au 31/12/2024, dont le capital social de la société qui s'élève à 300 €.
- Les provisions pour charges s'élèvent à 6 000 €.
- Le solde des emprunts et des dettes auprès des établissements de crédit sont de 109 795 € au 31/12/2024
- Les emprunts et dettes financières diverses pour un montant non significatif.
- Les dettes fiscales et sociales sont de 24 952 € au 31/12/2024

## Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.
- Elles ont également consisté à analyser les avantages particuliers stipulés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons par ailleurs relevé aucun avantage particulier.

Fait à BAYONNE, le 27 juin 2025.

Thierry LODO,  
Commissaire aux comptes

